

BULLETIN COMMUNAL

d'information

N°8 : SEPTEMBRE 2016

Commune de JALHAY



www.jalhay.be

VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

VOTRE BOURGMESTRE :



Michel FRANSOLET

- Etat civil
- Police
- Sécurité
- Logement

VOS ECHEVIN(E)S :



1er échevin
Marc ANCION

- Travaux, Forêts
- Agriculture
- Environnement
- Développement durable



2ème échevin
Michel PAROTTE

- Sport- Jeunesse
- Festivités
- Communication
- Sécurité routière
- Citoyenneté



3ème échevin
Francis WILLEMS

- Urbanisme
- Aménagement du territoire
- Tourisme, Culture
- Mobilité, Participation



4ème échevin
Eric LAURENT

- Enseignement
- Finances
- Economie
- Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM-REMACLE

- Santé, Famille
- Petite enfance
- Troisième âge
- Patrimoine
- Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S (par ordre de préséance)



Christian VANDEN BULCK



Dimitri HOUSSA



Julien MATHIEU



Lucienne WILLEM-MARECHAL



Carine BRAUN-SCHROEDER



Jean-Louis DE LEUZE



Bastien LAURENT



Suzanne KONINCKX-HAENEN



Francis LERHO



Eva FRANSSSEN



Sophie MAGIS



Michel PETIT



Jacques CHAUMONT

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Béatrice ROYEN-PLUMHANS



Jean-Luc HENIN

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat : 087/37 91 10

de 08h30 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre : 087/37 91 26

Bureau des Echevins : 087/37 91 27 ou 91 28

Etat civil – Population : 087/37 91 10

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le samedi de 09h00 à 12h00

Urbanisme : 087/37 91 30

de 08h30 à 12h00
le samedi: de 09h00 à 12h00

Marchés publics : 087/37.91.21 ou 122

de 08h15 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication:

087/37 91 42
de 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47 49 41

Permanence de Sart : 087/29 90 21

lundi de 15h00 à 18h00 et
samedi de 09h00 à 12h00

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Personne de contact :

Cédric DELCOUR

087/379 143

Courriel : energie@jalhay.be

CONSEILS COMMUNAUX 2016

Le 24 octobre 2016

Le 28 novembre 2016

Le 19 décembre 2016

(sous réserve de modification)

ACTUALITÉS

Collecte de sang

CROIX-ROUGE
de Belgique +

07/02/2017 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
21/02/2017 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
23/05/2017 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
30/05/2017 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
22/08/2016 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
29/08/2016 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
21/11/2017 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
28/11/2017 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY

REDENOMINATION DES RUES ET RENUMEROTATION DES IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Dans le prochain bulletin communal nous publierons les cartes mises à jour relatives à la redénomination des rues et renumérotation des immeubles à Tiège, Arbespine, Arzelier, Balmoral, Cockaifagne ainsi que Solwaster.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL



Noëlle WILLEM - REMACLE
Présidente



Georges MAGIS
Conseiller



Michel PETIT
Conseiller



Geneviève BERTRAND-SIMAR
Conseillère



Olivier BREDO
Conseiller



Michel WILKIN
Conseiller



Thérèse VAN RUYMBEKE
Conseillère



Nadine CORNET-MICHEL
Conseillère



Anne CHARPENTIER
Conseillère



Catherine ABRASSART
Directrice générale



Jean-Luc HENIN
Directeur financier

L'EQUIPE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Centre public d'action sociale
Place du Marché 164
4845 JALHAY
Numéro général : 087/29.90.10



Agence pour une Vie de Qualité

Depuis le 1er janvier 2016 : une nouvelle agence en Wallonie



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

 Familles  Santé  Handicap

Suite à la 6ème Réforme de l'Etat, de nombreuses compétences en matière de Santé et d'Action sociale sont transférées aux Régions.

L'Agence wallonne mènera des politiques majeures en matière de Santé, de Protection sociale, de Handicap et de Familles telles que :

- les politiques en matière de bien-être et de santé : un remboursement différent pour certaines prestations médicales en maison de repos et de soins, l'organisation de la première ligne d'aide et de soins, la prévention et la promotion en matière de santé, les aides à domicile...
- la politique du handicap : l'aide à l'aménagement du domicile, le financement des politiques d'emploi, les politiques relatives à l'accueil et l'hébergement des personnes handicapées, la sensibilisation et l'information en matière de handicap...
- les allocations familiales : la définition des prestations d'allocations familiales principalement, la gestion des budgets et le contrôle des caisses y afférant...

Le budget de l'AViQ représentera environ 4,4 milliards € soit 1/3 de l'ensemble du budget de la Wallonie !

Le siège principal de l'AViQ sera situé à Charleroi et emploiera à terme environ 800 personnes. L'Agence est composée d'une centaine d'agents issus de l'Administration wallonne de la Santé, d'environ 25 agents provenant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, environ 250 agents venant du fédéral et tout le personnel de l'AWIPH (400 agents).

Pour toute question ayant trait au handicap, vous pouvez contacter:

- Le Bureau régional de Liège de l'AViQ - Rue du Vertbois 23-25 à 4000 LIEGE
 04/220 04 11 - 04/220 04 90
 br.liege@aviq.be - info@aviq.be
Le N° Vert 0800/160 61 ou par mail numerovert3@aviq.be
Le N° gratuit handicap 0800/160 61

Héberger une personne reconnue réfugiée ou ayant la protection subsidiaire

La diminution du nombre de demandeurs d'asile en Belgique et ses répercussions sur le Centre d'accueil au Camping Spa d'or.

Comme vous le savez, depuis septembre 2015, le Camping Spa d'Or a changé d'affectation et a été reconverti en un Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Pour le mois de septembre 2015, le nombre total de demandes d'asile avait atteint le chiffre record de 6.830 et Fédasil, n'arrivant plus à faire face, avait lancé un appel à des initiatives privées afin d'héberger temporairement les demandeurs d'asile pendant l'examen de leur demande.

A l'époque, le nouveau propriétaire du camping avait répondu à cet appel et le 24 mars 2016 il s'était vu octroyer un permis d'urbanisme pour une durée de 2 ans pour l'implantation de 67 caravanes afin d'accueillir temporairement les demandeurs d'asile pendant l'examen de leur demande.

Afin de répartir équitablement les efforts de création de nouvelles places entre les différentes communes, le Gouvernement fédéral avait décidé d'un plan de répartition obligatoire de places en ILA pour l'accueil des demandeurs d'asile. Cette obligation de création de places si elle n'était pas rencontrée, engendrerait des pénalités importantes aux CPAS des communes concernées.

La présence du Centre d'accueil au Camping Spa d'Or a dispensé notre Commune de cette obligation. Face à la diminution du flux d'arrivées et du nombre de places créées inoccupées, le Gouvernement a pris la décision de fermer 10.000 places d'accueil pour fin 2016 dont les places du Centre d'accueil Spa d'or.

Au 1^{er} août il restait 329 réfugiés à Stockay, alors qu'il y en avait 387 le 3 mai: le nombre de demandeurs d'asile qui ont quitté le Centre après avoir obtenu une réponse à leur demande d'asile est inférieur au nombre de nouveaux arrivants.

La date de fermeture est prévue le 16 novembre 2016.

Les demandeurs d'asile qui n'auront pas encore reçu de réponse au moment de la fermeture du Centre d'accueil se verront rediriger vers d'autres structures d'accueil.

Les demandeurs d'asile qui auront obtenu une réponse leur accordant une autorisation de séjour de plus de 3 mois*, se verront proposer par le centre :

- Soit l'octroi d'un mois de chèques en cas de départ rapide (10 jours ouvrables) s'ils ont une solution d'hébergement chez des amis, famille ...
- Soit l'accueil et l'accompagnement dans une initiative locale d'accueil (ILA) ou, dans certains cas de vulnérabilités, dans un logement individuel géré par un partenaire de Fédasil.

Sensibilisés par l'accueil de ces personnes, vous souhaiteriez peut-être les accueillir chez vous et leur permettre ainsi de choisir la 1^{ère} proposition.

Il s'agit d'une décision qui doit être mûrement réfléchie et qui a des conséquences.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Quelles conséquences pour la personne hébergée ?

Il faut attirer l'attention sur le fait que, si la personne décide de résider chez des amis, de la famille... :

- Elle renonce à l'aide matérielle au sein du centre d'accueil et n'a donc plus la possibilité d'être réintégrée au sein du réseau d'accueil
- Il y aura un impact sur une éventuelle aide sociale du CPAS (dans le cas où il y a cohabitation, ceci peut avoir des conséquences sur le montant de l'aide perçue)
- Elle aura de nombreuses démarches à effectuer par elle-même comme l'obtention de documents, recherche d'un logement, demandes d'aide sociale, inscription à l'Administration communale ...

Quelles conséquences pour la personne qui héberge ?

- Cet hébergement peut avoir des conséquences sur les éventuelles allocations (CPAS, chômage, mutuelle ...) de la personne accueillante.
- La personne étant domiciliée à votre adresse, si vous ne souhaitez plus l'accueillir, vous ne pourrez pas l'empêcher de résider à votre domicile.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame FONTAINE au CPAS de JALHAY au 087/29.90.10

* *Une autorisation au séjour de plus de 3 mois est :*

- *Une décision de reconnaissance du statut de réfugié,*
- *Une décision d'octroi de la protection subsidiaire,*
- *Une décision de régularisation humanitaire ou médicale sur le fond,*
- *Une décision de regroupement familial*



Handicare

Une prestation de services plus simple, plus personnalisée et plus rapide.

À partir du mois de juillet 2016, le Service Public Fédéral, Direction Générale (DG) Personnes handicapées modifiera radicalement sa manière de travailler.

Grâce aux modifications techniques apportées par le projet « Handicare », le service souhaite traiter les demandes plus rapidement et plus efficacement, tout en accordant une plus grande attention au citoyen qui sollicite une reconnaissance médicale ou une allocation.

Cela impliquera des modifications pour les partenaires : les communes, les CPAS, les mutualités... et les applications Communit-e et Handiweb seront remplacées par un nouvel outil informatique et le traitement des demandes sera totalement digital.

Afin d'offrir encore un meilleur service au citoyen et à ses partenaires, le service sera désormais constitué d'équipes qui seront, chacune, responsables d'une région déterminée.



Voici les permanences des travailleurs sociaux de la DG :

- Maison Moulan, Crapaurue 37 à 4800 Verviers ☎ 087/31 34 71
2^{ème} et 4^{ème} lundi de 13h30 à 15h30
- L'Hôtel de Ville à Spa, Rue de l'Hôtel de ville 44 à 900 SPA ☎ 087/79 53 60
1^{er} lundi de 13h30 à 15h30

Vous êtes intéressé(e) ? Regardez le film au sujet de Handicare.

Appelez la DG gratuitement au 0800 987 99.

Consultez votre dossier en ligne via « Handiweb » et examinez ce que le service vous a déjà accordé, à quelles mesures vous avez droit et où en est votre demande.

Vous recherchez un emploi ? Ceci peut vous intéresser !!



Vous avez la possibilité de venir consulter les offres d'emploi du FOREM dans les locaux du CPAS à Sart (Place du Marché 164).

Chaque jour, nous recevons les nouvelles offres transmises par le FOREM; celles-ci sont classées par domaine pour faciliter votre recherche.

La consultation des offres est possible :

du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

Le repas des Aînés

Pour la 9^{ème} année consécutive, le traditionnel repas des aînés de plus de 60 ans habitant notre commune a été organisé par le CPAS de Jalhay.

Cette fois encore, c'est plus de 120 participants qui étaient présents dans la salle de la « Jeunesse Sartoise » ce vendredi 13 mai 2016.

Encore une fois, toutes et tous avaient répondu présents et toutes et tous attendaient ce repas avec impatience.

Les échos ont été très positifs, tant pour la qualité du repas que «Côté Cuisine» nous avait préparé, que pour l'ambiance assurée par Guy Glorian et sa dynamique chanteuse.

Chacun attendait avec impatience de pouvoir faire « tourner les serviettes » et s'intercaler dans la farandole.

Chaque convive espérait également pouvoir repartir avec un des nombreux lots de tombola que les commerçants de notre commune ainsi que d'autres donateurs nous avaient généreusement offerts.

Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.

Guettez la brochure communale, consultez le site internet www.jalhay.be et, surtout, parlez- en autour de vous.



THÉÂTRE ACTION

Le Collectif amateur « ILS L'ONT FAIT, NOUS AUSSI ! »
présente la pièce de théâtre

AUTANT EN EMPORTE L'ARGENT



VISA POUR
L'ENFER !

Collectif amateur de Ciney

Avec le concours de **M. Bruno HESBOIS**
de la Compagnie Buissonnière.

**ENTRÉE
GRATUITE**

Dans les magasins, en rue, dans vos boîtes aux lettres, sur internet, tout nous incite à consommer. Et toutes les occasions sont bonnes pour nous faire acheter à crédit.

Le nombre de personnes qui sont fichées à la Banque Nationale comme mauvais payeurs augmente chaque année. Car personne n'est à l'abri : séparation, problème de santé, baisse de revenus... Et l'ajout d'ouverture(s) de crédit peut donc nous faire basculer dans la spirale du surendettement.

Le spectacle est constitué d'une dizaine de courtes saynètes drôles, dramatiques ou ironiques qui toutes rappellent que les difficultés financières, ça n'arrive pas qu'aux autres, qu'il est important de rester vigilant et de consommer malin.

Théâtre « L'Autre Rive » à Polleur

Rue Victor Brodure 63 à Polleur-Theux

JEUDI 13/10/16 à 14h00

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU : CPAS DE JALHAY : 087/29.90.10

En collaboration avec les CPAS de Theux, Spa, Jalhay, Pepinster, Olne et Herve.



La création de seconds logements

Le saviez-vous ?

La création de seconds logements (art. 84 §1-6°).



La création du premier logement dans un immeuble jusqu'alors non destiné à l'habitation nécessite un permis d'urbanisme.

Mais saviez-vous que la création d'un logement supplémentaire dans une habitation existante nécessite aussi un permis d'urbanisme?



Dès lors, ne pas posséder d'autorisation, c'est le plus souvent être en infraction !

Il vous faut un permis d'urbanisme, même si les aménagements projetés ou réalisés se limitent à l'intérieur du bâtiment.

Pourquoi un permis d'urbanisme si l'on ne fait pas de travaux ?

- Pour s'assurer que les logements créés soient décentes et conformes aux critères minimum de salubrité (dimensions des pièces de vie, lumière...).
- Pour évaluer les conséquences d'un projet sur son entourage.
- Pour assurer un cadre de vie plus agréable et permettre la bonne coexistence entre voisins et entre activités diverses (commerces, services, grande et petite industries, circulation, équipements collectifs ...)

Faut-il un architecte ?

- Certaines demandes de permis nécessiteront le concours d'un architecte tandis que d'autres en seront dispensées : cela dépendra de la nature des aménagements à réaliser.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous adresser au service de l'urbanisme, du lundi au samedi, entre 09h00 et 12h00.

(Sources : mrw.wallonie.be ; CWATUP ; Code wallon du Logement.)

ENERGIE

Vous réalisez des travaux chez vous, pensez aux primes de la Région Wallonne

Diminuer notre consommation et augmenter notre autonomie énergétique est un choix gagnant à long terme. Les primes représentent certes un incitant, mais elles ne sont pas le seul. Le gain de confort (acoustique, sensoriel...) est aussi un élément déterminant dans la décision d'amélioration de nos logements. Réaliser des travaux d'isolation ou d'amélioration de système de chauffage permet de profiter des bénéfices dès la saison de chauffe suivante !

Qui peut bénéficier des primes Energie ?

Tout particulier âgé de 18 ans minimum, disposant d'un droit réel sur le logement concerné (le logement doit être situé en Wallonie et avoir connu une première occupation en tant que logement il y a plus de 20 ans). Les revenus doivent, par ailleurs, être \leq à 93.000 €. Le demandeur doit remplir une des conditions suivantes (12 mois max à dater de la liquidation de la prime) :

- Occuper le logement à titre de résidence principale et ne pas affecter tout ou une partie du bien à une activité professionnelle (5 ans min.)
- Mettre le logement en location via une agence immobilière sociale, une société de logement de service public ou tout autre organisme désigné par le Ministre (6 ans min.)
- Mettre le logement à disposition gratuitement d'un parent ou allié jusqu'au 2^{ème} degré à titre de résidence principale (1 an min.)

Un avertissement préalable doit être envoyé à la Région wallonne avant tout travail effectué. Détails concernant les conditions d'octroi et les engagements auprès du «Guichet Energie Wallonie» à Verviers.

Quels sont les travaux concernés par les primes à l'énergie ?

Travaux économiseurs d'énergie			Montant de base
Isolation thermique du toit	par le demandeur	$R \leq 4,5 \text{ m}^2\text{K/W}$	2 €/m ² -> max. 100 m ²
	par entrepreneur		5 €/m ² -> max. 100 m ²
Isolation thermique des murs (par entrepreneur)	par l'intérieur	$R \leq 2 \text{ m}^2\text{K/W}$	8 €/m ² -> max. 100 m ²
	par la coulisse	$R \leq 1,5 \text{ m}^2\text{K/W}$	6 €/m ² -> max. 100 m ²
	par l'extérieur	$R \leq 3,5 \text{ m}^2\text{K/W}$	12 €/m ² -> max. 100 m ²
Isolation thermique des sols (par entrepreneur)	par la cave	$R \leq 3,5 \text{ m}^2\text{K/W}$	8 €/m ² -> max. 100 m ²
	par la dalle	$R \leq 2 \text{ m}^2\text{K/W}$	
Installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire performants (par entrepreneur)	Chaudière gaz naturel à condensation		200 €
	Pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire		400 €
	Pompe à chaleur pour le chauffage Pompe à chaleur combinée (chauf- fage et eau chaude sanitaire)		800 €
	Chaudière biomasse		800 €
	Chauffe-eau solaire		1.500 €
Réalisation d'un audit énergétique	par un auditeur agréé PAE2		200 €

Des majorations sont possibles selon la catégorie de revenus et pour la réalisation simultanée de plusieurs travaux énergie.

ENERGIE

Sachez également qu'il existe, en plus des primes Energie, les primes Rénovation pour les logements (remplacement des menuiseries extérieures, travaux de toiture, assèchement/stabilité/salubrité des murs ou sols, et mise en conformité de l'électricité), la réduction fiscale pour l'isolation de la toiture par entrepreneur.

Il existe aussi, en Wallonie, l'Ecopack et le Rénopack, prêts à tempérament 0% pour financer les travaux énergie et rénovation.



guichets  énergie wallonie

Economisez et gagnez en confort !

**Techniques de mise en œuvre ou conseils pour une meilleure performance énergétique...
Contactez les consultants; ils vous répondent gratuitement et en toute indépendance !**

GUICHETS ENERGIE WALLONIE à VERVIERS

Pont de Sommeleville, 2

Tél : 087/327 587

Ouverts du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 + le mercredi de 13h00 à 16h00, en dehors de ces heures sur rendez-vous.

Email : guichetenergie.verviers@spw.wallonie.be

Site internet : <http://energie.wallonie.be>



Naissances



22.02.2016 : CHAUDOIR-BONIVER Louis, SART-Tiège
22.02.2016 : FRANSOLET Emy, SART-Solwaster
23.02.2016 : LEMAITRE Oliver, JALHAY, Foyr
29.02.2016 : BONNE Tyméo, SART-Tiège
07.02.2016 : GRILLO Enzo, JALHAY
14.03.2016 : VINDERS Violette, SART
15.03.2016 : MICHOEL Agathe, SART
21.03.2016 : HAAS-GARCIA GONZALEZ Pierre, JALHAY-Herbiester
22.03.2016 : CHARLIER Bastien, SART
12.04.2016 : PROESMAN Rose, SART
23.04.2016 : WILLEMS Robin, JALHAY-Surister
27.04.2016 : CHARLIER Cecilia, JALHAY
09.05.2016 : DUBOIS Andrea, SART-Nivezé
05.05.2016 : LUPINETTY Lily, SART-Cokaifagne
10.05.2016 : MALMENDIER Lucy, JALHAY
12.05.2016 : WINTGENS Léni, JALHAY-Herbiester
20.05.2016 : DANNEMARK Elie, JALHAY
31.05.2016 : LAMBERTZ Mathis, JALHAY
09.06.2016 : MOTTET Aurian, JALHAY
09.06.2016 : GREGOIRE Emilie, SART
11.06.2016 : GROSDENT Tim, JALHAY
13.06.2016 : RODRIGUES Lucia, SART
14.06.2016 : LEJEUNE Ambre, JALHAY-Charneux
23.06.2016 : HANNAY Maxime, SART-Nivezé
24.06.2016 : JAKIMOVSKI Ema, JALHAY-Charneux
04.07.2016 : MARTIN Smila, SART-Solwaster
11.07.2016 : HUPPERTS Colin, JALHAY
14.07.2016 : NSHUTI Gabriel, SART-Nivezé
17.07.2016 : CRAHAY Juliette, SART-Tiège
25.07.2016 : NIX Sylvie, JALHAY
03.08.2016 : GALLE Amélia, SART-Solwaster
03.08.2016 : SCHOONBROODT-DAVID Alexis, SART-Tiège
10.08.2016 : JACQUEMIN Thomas, JALHAY-Surister
16.08.2016 : SCHEEN Eline, JALHAY-Surister
24.08.2016 : JOHNEN Arthur, SART-Tiège
27.08.2016 : DERU Samuel, JALHAY

Décès



27.02.2016 : FONCK Raymond, SART-Solwaster
02.03.2016 : RAQUET-GOBLET Andrée, SART-Tiège
04.03.2016 : BARNABE Yvette, SART
05.03.2016 : FERNANDEZ-FOMONBA Nicanor, SART-Stockay
15.03.2016 : HEINDRICHS Jean, JALHAY-Foyr
23.03.2016 : NICOLET-MIXHE Huberte, JALHAY
21.04.2016 : ROUSSEAU Charles, JALHAY
09.05.2016 : LEROY Jean, SART-Cokaifagne
10.05.2016 : THIELEN Joseph, SART-Nivezé
25.05.2016 : BAUTE-VANBRABANT Claudine, SART-Cokaifagne
02.06.2016 : HANSOULLE Gilbert, SART
10.06.2016 : BRONFORT Robert, SART
16.06.2016 : FINET Pierre, JALHAY-Mariomont
23.06.2016 : FONTAINE-DAUCHOT Marie-Thérèse, SART
23.06.2016 : ANDY-MULLER Charlotte, SART-Wayai
24.06.2016 : MATHIEU Charles, SART-Stockay
27.06.2016 : DARIMONT-LEMAITRE Josette, JALHAY
20.07.2016 : MELON Christine, JALHAY
27.07.2016 : SCHONBRODT René, SART-Tiège
29.07.2016 : WILLEMOT Marguerite, SART-Nivezé
03.08.2016 : GILIS Denise, JALHAY
03.08.2016 : LEMAITRE Claude, SART-Nivezé
06.08.2016 : HAAS Léopold, SART-Tiège
10.08.2016 : REYDAMS Robert, SART-Cokaifagne
11.08.2016 : SCHEEN Joseph, JALHAY-Surister
19.08.2016 : SCHMITZ Gaston, SART-Nivezé
26.08.2016 : LOPPE Richard, SART-Nivezé

Anniversaires de mariage

NOCES D'OR (50 ans de mariage)

09.03.2016 : ROBERT John et LEONARD Danielle, de JALHAY
12.04.2016 : GREGOIRE Emile et TERNY Simone, de JALHAY
28.04.2016 : VINCKEN Georges et RENARD Suzanne, de JALHAY-Charneux
06.05.2016 : TOUSSAINT Félix et JAMAR Marie-Thérèse, de JALHAY
07.05.2016 : NEUTELINGS Jacques et CASPAR Jeanne, de JALHAY
04.06.2016 : COUNHAYE Robert et MARTHUS Eliane, de JALHAY – Mariomont
14.06.2016 : PAULY Max et GERARD Suzanne, de SART-Tiège
09.07.2016 : DEGREVE Charles et BAILLY Claudine, de JALHAY-Foyr
09.07.2016 : BALTUS Raymond et FRANSOLET Collette, de JALHAY-Surister
19.07.2016 : DI NICOLA Giuseppe et WISLET Jacqueline, de JALHAY-Surister
28.07.2016 : VITRIER Guy et COLLART Yolande, de JALHAY
04.08.2016 : JEROME Robert et LERUTTE Simone, de SART
20.08.2016 : JEROME Jean-Emile et BONIVER Ivette, de SART-Nivezé
25.08.2016 : KAISER Daniel et CORNET Adeline, de SART-Solwaster



NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)

26.04.2016 : SCHONBRODT René et LONGTON Nelly, de SART-Tiège
19.05.2016 : DEBAAR Jacques et BARTHELEMY Yvette, de SART-Tiège
28.06.2016 : DUMONT Fernand et BOUGARD Jeannine, de JALHAY
14.07.2016 : MARLET Robert et CAYZEELE Paula, de SART
14.07.2016 : THIEBAUT Jean et DUBRU Andrée, de JALHAY-Foyr
19.07.2016 : PAROTTE Georges et LOFFET Denise, de JALHAY
04.08.2016 : JACQUES Charles et URBAIN Pierrette, de JALHAY

NOCES DE BRILLANT (65 ans de mariage)

28.04.2016 : CURNEL Maurice et ARGEMBEAUX Maria, de SART-Cokaifagne
24.07.2016 : ROOD Gilbert et GOTTA Maria, de JALHAY

Activités de nos Aînés



EXCURSION : le 12/10/2016 visite de la Brasserie Jupiler

COMITE DES 3 x 20 DE JALHAY-SART - Responsable : BOLETTE Marie-Hélène
80, av René Lange 4910 THEUX - 087/22 48 41 - 0479/58 60 97

La Commune de Jalhay en partenariat avec les Seinglés du mardi, proposent le programme



La session d'automne du programme Je Cours Pour Ma Forme débutera le lundi 12 septembre.

COMMENT ?

Les séances d'entraînement sont dispensées d'après un programme de 2 niveaux :

Niveau 1 : le programme 0-5km dont l'objectif est de pouvoir courir 5km (ou 40 minutes) sans s'arrêter.

Niveau 2 : le programme 5-10km dont l'objectif est de pouvoir courir 8 à 10km (ou une heure) sans s'arrêter.

Niveau 3: Selon la demande, 10 + vite, 10 + long ou 10 +trail.

POUR QUI ?

Vous êtes peu ou pas sportif ? Vous avez plus de 12 ans et souhaitez améliorer votre forme ? Vous voulez maigrir (oui, ça marche !)

Ce programme est fait pour vous !

A QUEL RYTHME ?

Un cycle s'organise au rythme de 3 séances hebdomadaires dont une, au minimum, sera encadrée par l'organisateur officiel. Si l'organisateur n'organise pas la 2^{ème} et la 3^{ème} séances de la semaine, il vous remettra le programme d'entraînement pour que vous puissiez l'exécuter à partir de chez vous, par exemple.

DANS QUELS OBJECTIFS ?

Outre la convivialité, l'objectif principal du programme « Je cours pour ma forme » (JCPMF) est la santé. Le programme se décline en cycles de 3 mois d'entraînement à raison de 3 séances par semaine. Un animateur formé vous entraîne par petits groupes et vous donne également les clés pour vous entraîner individuellement. Au terme du premier niveau, vous serez capable de courir une distance de 5 km.

Au second niveau, vous parcourrez des distances allant jusqu'à 10 km, et ainsi de suite...

HORAIRE

Année	Saison	Niveau	Début	Jour de semaine/ Heure	Contact	Lieu
2016	Automne	Niveau 1 0-5 km	12/09/2016	lundi : 18h30 jeudi : 18h30	André Belboom 0494/57 94 65 Vincent Swartenbrouckx 0495/53 10 06	Site du barrage de la Gileppe
2016	Automne	Niveau 5-10 km	12/09/2016	lundi : 18h30 jeudi : 18h30	André Belboom 0494/57 94 65 Vincent Swartenbrouckx 0495/53 10 06	Site du barrage de la Gileppe
2016	Automne	Niveau 10+	15/09/2016	jeudi : 18h30	André Belboom 0494/57 94 65 Vincent Swartenbrouckx 0495/53 10 06	Site du barrage de la Gileppe

Inauguration du terrain synthétique du Royal Football Club de SART



Le 27 Août 2016, le Royal Football Club de SART a inauguré officiellement son terrain synthétique et ses nouvelles installations. Le club du RFC Sart dispose dorénavant d'un magnifique outil qui contribuera à l'épanouissement de très nombreux jeunes joueurs évoluant dans toutes les catégories d'équipes d'âge au niveau provincial. Toutes nos félicitations à tous les membres du comité du RFC Sart présidé par Patrick PAQUET pour ce travail de longue haleine et cette belle réussite matérielle et sportive.



Trophée du Mérite Sportif 2016



Le Trophée du Mérite Sportif 2016 ainsi que la médaille du service culturel, sportif et philanthropique seront remis le VENDREDI 20 JANVIER 2017. Pour le Trophée du Mérite Sportif, il y aura toujours deux lauréats, à savoir le titre individuel et le titre par équipe. Toute personne peut déposer ou envoyer son dossier accompagné des justifications nécessaires pour le 08 janvier 2017 :

- à l'Administration communale, 46 rue de la Fagne à 4845 Jalhay
- ou par courrier électronique : michelparotte@skynet.be

JEUNESSE

Opération «ETE SOLIDAIRE»

Comme chaque année, l'Administration communale de Jalhay a organisé l'opération « Eté solidaire » en engageant quatre étudiants âgés de 15 à 20 ans. Cette année, ces jeunes ont procédé à divers travaux d'entretien et au déménagement du matériel scolaire à l'école de Sart en vue de l'occupation prochaine de la nouvelle extension et des transformations prévues dans le bâtiment actuel.

Nul doute que cette opération sera renouvelée en été 2017.



Camps de vacances scouts 2016



Cette année encore, notre commune a été choisie par de très nombreux mouvements de jeunesse venant de toutes les régions de la Belgique pour y établir leurs camps de vacances. Les conditions atmosphériques de ces deux mois d'été ont contribué à la réussite de ces camps et nous n'avons déploré aucun incident ou accident majeur durant cette période.

Cet été 2016, nous avons enregistré 62 camps occupés par 2.175 scouts, ce qui représente 20.050 nuitées durant les mois de juillet et août 2016 sur le territoire de notre commune.

Stage de conduite défensive

Une formation à la conduite défensive automobile sera organisée les **15 et 29 OCTOBRE 2016**.

Le Collège communal a décidé d'accorder un soutien financier d'un montant de 35 € pour chaque participant (nombre de place limité)

Conditions de participation au stage :

- Être détenteur du permis de conduire cat « B » en 2015 ou 2016
- Etre domicilié sur le territoire de la commune de Jalhay à la date du 01/10/2016

Un courrier personnalisé sera adressé directement aux personnes concernées.





C'est écrit près de chez vous : rencontres littéraires avec Françoise Duesberg et Georges Xhibitte

Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la deuxième édition de l'opération «C'est écrit près de chez vous», initiée par les bibliothèques de la Province de Liège, dans le cadre de «La Fureur de Lire».



Cette année, ce sont deux auteurs qui nous font le plaisir de venir nous présenter leur premier roman. Leurs livres sont d'ores et déjà en prêt dans les bibliothèques. Venez nombreux les découvrir et les soutenir dans cette grande aventure de l'écriture.

Françoise Duesberg nous présentera, «*Le fleuve et la barrière*» (Academia Littératures). Elle est également l'auteur d'un recueil de nouvelles, «*La valise*». Une de ses nouvelles a été primée l'année dernière, puisque «*Le cancre*» a remporté le troisième prix du concours de l'Association des Écrivains wallons (sous le titre *Le nouveau*) et a été primée au concours du théâtre *Tous Azimuts* de Roubaix.



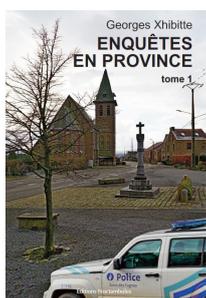
Les vingt nouvelles nous font rencontrer des personnages solitaires, rebelles, mal dans leur peau ou leur époque. Ils se racontent simplement, sans pathos, souvent avec humour, même dans les situations les plus sombres : un chagrin d'enfant, un désespoir d'adolescent, l'approche de la mort, la guerre.

(Source : site de l'auteur <http://fduesberg.wixsite.com/auteur>)

C'est tout à fait par hasard, dit Guillaume Ledoux, qu'une petite annonce lui est apparue, alors qu'il préparait la soupe, entre une pelure de carotte et une pelure d'oignon. Les petites annonces, ce n'est pas son genre. La vie de couple encore moins. Et pourtant, dans sa vieille demeure solitaire du pays de Caux, entourée de vaches et de pommiers, il écrit aussitôt à l'inconnue.

(Source : site de l'auteur <http://fduesberg.wixsite.com/auteur>)

Georges Xhibitte vient de publier, aux éditions Noctambules, le premier tome de «*Enquêtes en province*». Il s'était déjà essayé à la littérature régionale il y a quelques années, avec «*Chou blanc à Jalhay*».



A travers 20 enquêtes éditées sous forme de nouvelles, Georges Xhibitte envoie son jeune policier Thomas Laverdure exercer ses talents dans les rues d'une petite ville de Wallonie et à l'ombre des clochers des villages alentour.

Mains dans les poches, quasi en touriste, il y démêle des intrigues originales, non dénuées d'à propos et... abordables par tout lecteur à partir de 12 ans.

Découvrez, à votre rythme, l'univers rafraîchissant et attachant de Thomas Laverdure, un jeune flic pas comme les autres.

(Source : 4^e de couverture)

Cette soirée aura lieu **le jeudi 13 octobre à 20h00** à l'école communale de Jalhay (salle Auditorium).

Réservation souhaitée.

Prix : 5 €

Bibliothèque de Jalhay,
rue de la Fagne 15

087 64 60 98

bibliotheque.jalhay@skynet.be

HORAIRES

Mardi	13h30 à 17h30
Mercredi	13h30 à 18h00
Vendredi	13h30 à 18h00
Samedi	09h00 à 13h00

Bibliothèque de Sart,
rue F. Michoel 164a

087 29 90 24

bibliotheque.sart@skynet.be

TRAVAUX

Le personnel ouvrier communal

Le personnel ouvrier communal fait souvent l'objet de moqueries, de railleries et parfois même de mépris. Pourtant des ouvriers particulièrement compétents et motivés travaillent chaque jour pour votre confort, votre sécurité ou pour votre bien-être. Grâce à leurs nombreuses interventions, de nombreux accidents, inondations, ou autres incidents sont évités.

De nombreuses organisations sont rendues possibles grâce à leur aide, nos bâtiments publics sont maintenus en état ou améliorés, nos espaces publics sont entretenus et embellis, nos routes sont entretenues et sécurisées.

Il ne faut pas non plus perdre de vue le rôle social joué en permanence par ce service, qui permet de remettre en selle des personnes qui ont vécu un parcours difficile et qui remettent le pied à l'étrier.

Il n'en reste pas moins que nous avons constamment la volonté d'améliorer les services qui vous sont rendus, mais nous sommes aussi confrontés à des contraintes et des impositions nouvelles qui compliquent sans cesse le travail de nos agents et les choix possibles pour la gestion quotidienne de la commune.

Cet été encore, le service des travaux a accueilli des étudiants en son sein. Après cette expérience, certains d'entre eux ont juré que plus jamais ils ne se moqueraient des ouvriers communaux. Le respect passe parfois par l'intégration même temporaire au sein d'un groupe.



Se débarrasser de ses encombrants

Chaque année des opérations de nettoyage des espaces publics sont organisées et chaque année, les quantités collectées sont plus affolantes. Ce constat est d'autant plus interpellant que des solutions multiples, variées et souvent gratuites sont mises à la disposition de tout un chacun pour se débarrasser de ses encombrants, que des collectes hebdomadaires sont organisées et que de nombreuses poubelles publiques sont disposées pour recevoir les déchets qui pourraient encombrer vos poches.

Depuis un certain temps déjà, un agent constatateur sillonne notre commune pour sanctionner les personnes qui se rendent coupables d'incivilités. Son travail donne lieu à la rédaction de nombreux procès-verbaux mais, malgré cela, des efforts restent à faire.

Nous vous rappelons que le parc à conteneurs est accessible gratuitement du mardi (ou du mercredi si le lundi est férié) au samedi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00. La quantité est limitée à 1m³ par jour.

Vous pouvez faire appel à Rcycl d'Eupen qui peut enlever gratuitement les encombrants de votre domicile. Vous pouvez les contacter au 087 55.54.78 pour demander leur passage.

Il existe également des possibilités d'enlèvement hebdomadaire de vos déchets verts à des tarifs défiant toute concurrence. La société Bisa peut vous aider dans ce domaine; vous pouvez la contacter au 087/76 58 50 ou par mail à l'adresse info@bisa-ostbelgien.be.



TRAVAUX

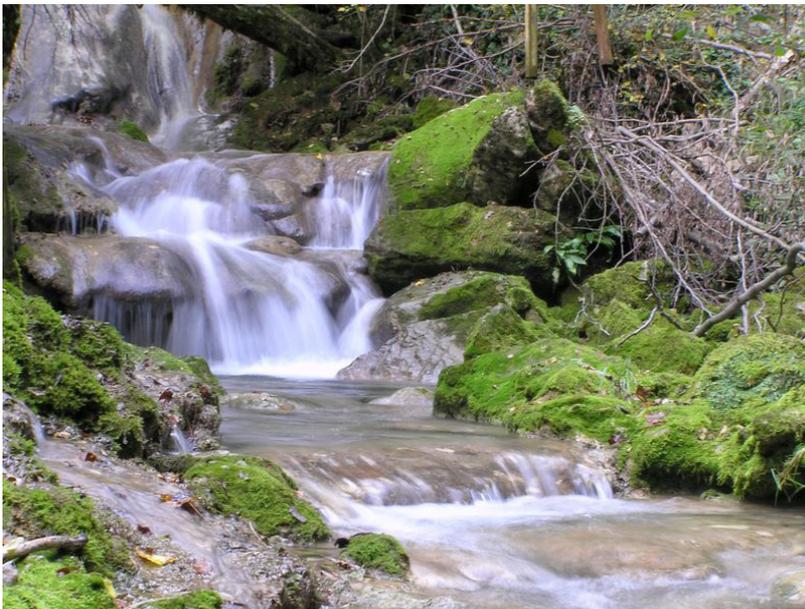
L'entretien des Cimetières

Vous avez certainement lu et entendu dans la presse que l'entretien des cimetières suscite remarques et indignation aux quatre coins de la région. Notre commune n'échappe pas à la règle et, malgré le recours à une entreprise d'économie sociale, nos cimetières ne sont plus aussi impeccables que par le passé, c'est-à-dire quand l'utilisation des produits phytos était permise.



Nous avons l'obligation de respecter les réglementations de la Région Wallonne, mais nous sommes à la recherche de solutions pour que nos cimetières gardent un aspect correct, même si nous n'avons pas encore trouvé la solution qui leur permettra de garder un aspect impeccable sans engendrer des coûts démesurés.

La qualité des eaux de surface



La qualité des eaux de surface s'est malheureusement détériorée avec l'urbanisation de notre commune. Trop souvent, des eaux polluées sont rejetées sans être traitées de quelque manière que ce soit. Ces eaux viennent gonfler et souiller le lit de nos ruisseaux et rivières. Cet état de fait a conduit à la raréfaction des poissons dans nos cours d'eau, à la disparition de certaines espèces et à un aspect parfois peu ragoutant de nos ruisseaux.

Pourtant, sans attendre que cela nous soit imposé, il est possible d'installer chez soi une mini station d'épuration

qui améliorera significativement la qualité des eaux rejetées.

Si votre domicile se situe en zone d'épuration individuelle, il est même possible d'obtenir une aide de la Région Wallonne pour en limiter l'impact financier. Une fois votre installation agréée, vous pourrez prétendre à l'exemption de la taxe sur le déversement des eaux usées et de la composante 'assainissement' du coût véritable de l'eau. Il est à noter qu'il est possible d'installer des unités d'épuration pour plusieurs habitations.

Si vous désirez des renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme de notre commune; vous pourrez y obtenir des informations intéressantes.

Notre Commune propre ...Un combat au quotidien!

Le 16 avril dernier, la Commune de Jalhay a organisé une journée de ramassage des déchets aux abords de routes et de ruisseaux. Cette journée se déroulait dans le cadre conjoint des opérations « BEWAP » et « RIVIERES PROPRES ». A de nombreux endroits de notre belle Commune, des volontaires (pas moins de 80) se sont investis avec la conviction profonde qu'il était de leur devoir d'agir pour rendre leur village et nos rivières propres. Les unités « scouts » ainsi que des habitants bénévoles et bon nombre d'élus ont fait de cette journée une réussite.



Ce sont environ 45 m³ de déchets de toutes sortes qui ont été récoltés sur le territoire ! Cette opération a permis de mettre en lumière la problématique de dépôts sauvages d'immondices. Nous savons qu'il s'agit là d'un problème récurrent et difficile à endiguer. Il n'empêche que cette journée, troisième du nom durant cette législature, a pour le moins un effet positif. Certains sites ont été complètement assainis et les autorités Communales ont déjà pris des dispositions pour limiter leur accès. Il nous revient également que certains villageois, seuls ou en petits groupes, se mobilisent pour maintenir la propreté dans leur quartier. Les habitants de notre Commune se dévoilent de plus en plus en faisant part de leur « ras le bol » concernant certains comportements. Nombreux sont ceux qui nous font part de leur envie de participer à de prochaines opérations. Au printemps 2017, la journée de ramassage sera organisée à nouveau et, espérons-le, rencontrera le même succès que cette édition.

Notre Commune propre... Une priorité !

Si l'aspect didactique d'une telle opération est indéniable et très important, le seul « bouche à oreilles » n'est pas suffisant. Dans sa séance du 25 avril 2016, le Conseil Communal a adopté, à l'unanimité, une ordonnance de police administrative, permettant aux autorités de faire front aux multiples problèmes d'incivilité. Lorsque la procédure sera aboutie au niveau de l'ensemble de la zone de Police, elle permettra de mieux s'attaquer, entre autres, aux problèmes de pollution et de dépôts sauvages. Un agent constatateur, engagé dans notre



CITOYENNETÉ

commune depuis le tout début 2015 remplit sa fonction d'une manière tout à fait remarquable ; il est à l'origine de nombreuses procédures et transactions relatives à des abandons de sacs poubelles et autres déchets. Les comportements doivent changer ! Les autorités Communales ont l'ambition de réussir ce challenge avec tous les moyens existants et avec l'aide citoyenne nécessaire ! Il y va de notre environnement, de notre bien-être mais aussi de notre image de marque ... Une Commune magnifique où il fait bon vivre.

Notre Commune propre... Ce qui existe !

Divers services d'élimination de déchets existent ! Notre parc à conteneurs, ouvert du mardi au samedi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00, le service de ramassage RECYCL d'Eupen qui enlève gratuitement vos encombrants deux fois par an, sur simple appel (087 55.54.58). Il existe aussi la société BISA qui ramasse vos déchets verts à un prix tout à fait démocratique (087 76.58.50).



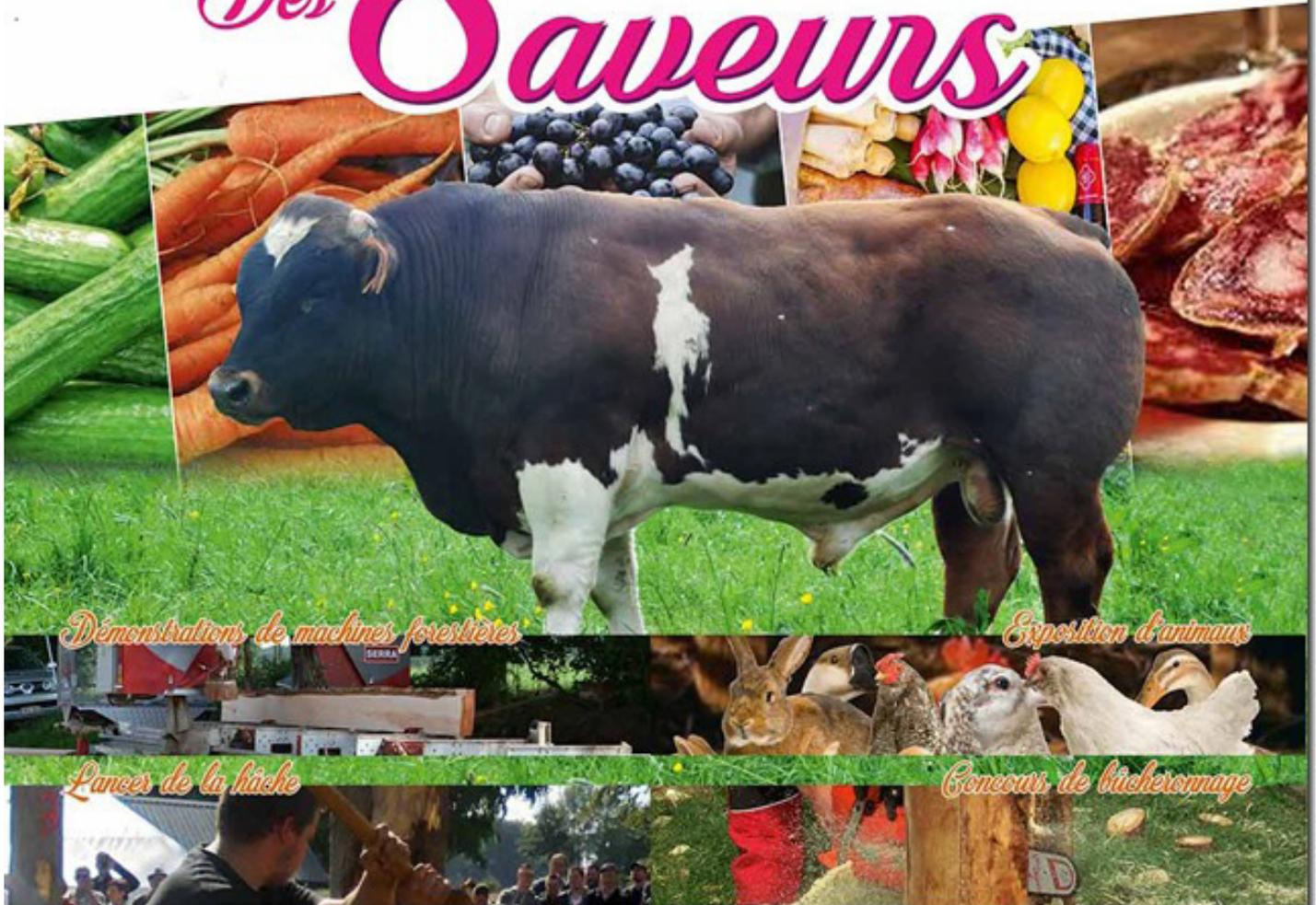
Une partie de l'équipe qui a participé à la journée de ramassage des déchets

Jalhay

Samedi 1 Octobre 2016
De 14h00 à 21h00

Parking de l'école communale de Jalhay

Le 1^{er} Marché Des Saveurs



*Dégustation de produits de bouche
Producteurs et artisans locaux sont aux petits soins pour vous
Venez découvrir la Rouge Pie de l'Est
Savoureuse viande de notre région*

TOURISME

Balades contées

Suivez les pas de notre conteuse, Nicole Vilz, sur les chemins et les sentiers et laissez-vous porter par leurs légendes.

Le 4 novembre 2016 :

« Promenons-nous dans les bois quand le loup n'y est pas ».

Départ : à 14h à l'Eglise de Tiège (+/- 5km).

Tél. : 0494/71 54 54

Le 28 décembre 2016 :

« Contes à manger, boire et rire ».

Départ : à 14h00 à l'OTJS (4km)

Tél. : 0494/71 54 54



Les promenades contées sont accessibles aux poussettes et aux petits marcheurs. Enfants, parents, papy et mamy sont les bienvenus.

Promenades guidées

Et si la nature vous était partagée et commentée par un guide nature diplômé au cours d'une balade ?

Voici nos trois prochaines promenades guidées :

Le 23 octobre 2016 : « Promenade Champignons ».

Au cours de cette promenade « mycologique », nous allons apprendre à reconnaître les champignons comestibles et vénéneux.

Départ : à 14h à l'OTJS. Covoiturage vers Solwaster (+/-5km).

Guide : Madame Carine TAFFEIN.

Tél : 0490/431 361



Le 19 novembre 2016 : « Le Wayai : en remontant ce joli cours d'eau, partons à la découverte de paysages typiques de la Haute-Ardenne ».

Départ : OTJS à 13h30 (+/- 8km).

Guide : Madame Jacqueline EENENS.

Tél : 0494/47 35 13



Le 11 décembre 2016 : « Aux portes de l'hiver »

Changement de saison, le paysage se transforme, de nouveaux points de vue s'offrent à nous. Venez découvrir comment la nature se prépare à passer l'hiver.

Départ : OTJS à 13h30 (+/- 8km)

Guide : Jacqueline EENENS

Tél : 0494/47 35 13



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La Rentrée de l'Accueil Extrascolaire



Elles sont prêtes ! Elles attendent impatiemment la rentrée scolaire pour accueillir vos enfants. Celles que l'on nommait autrefois les «gardiennes» sont devenues un maillon nécessaire au bon fonctionnement des écoles.

Car être accueillant extrascolaire, c'est un métier ! Un métier indispensable à la société pour, par exemple, permettre aux parents de répondre aux exigences de leurs employeurs. L'accueillant est un trait d'union entre l'enfant et les enseignants, entre les parents et les enseignants. L'accueillant a des responsabilités multiples; il est responsable de la sécurité de l'enfant, de son bien-être durant

le moment passé dans le service d'accueil, d'une partie de l'éducation des enfants qui lui sont confiés, du climat de respect entre toutes les personnes présentes (enfants et adultes) et plus encore...

L'équipe des accueillantes est composée de Fabienne Joslet et Maryse Meyer pour Jalhay Centre, Bernadette Wansart et Alice Wilkin pour Sart, Christelle Lemaitre et Françoise Fraikin pour Tiège, Yvette Nizet pour Solwaster.

Modalités pratiques

Le service est ouvert, en période scolaire :

- Le matin : du lundi au vendredi à partir de 07h20.
- L'après-midi : le lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 18h00 et le mercredi jusqu'à 15h00.
- la redevance est de 0,75 € par heure, toute ½ heure étant due.

Des activités sont proposées sur inscription préalable :

- Une aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis, sans frais supplémentaires.
- Des ateliers de remédiation les mercredis après-midi, 5,00 € par séance.
- Un accueil lors des journées de formation des enseignants, 4,00 € par ½ journée et 8,00 € par journée complète.

Vous trouverez toutes les informations concernant l'Accueil Temps Libre (ATL), l'Accueil Extrascolaire (AES) ainsi que tous les documents et activités s'y rapportant sur le site communal :

www.jalhay.be/ma-commune/services-administratifs/accueil-temps-libre

Coordinatrice ATL - Responsable de projet AES :

Rachel Bouhy – 087/379 123 – 0478/324 402 - rachel.bouhy@jalhay.be

Les quatre lieux de l'accueil extrascolaire



Jalhay-Centre
0471/340 989



Sart
0471/340 995



Tiège
0471/341 036



Solwaster
0471/341 153

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

OCTOBRE	2016
Tout le mois à l'OTJS	Exposition de Véronique CLOSSET «Equ' image»
1 - 10	Jalhay : kermesse annuelle
1 - 10	Jalhay : 1 ^{er} Marché des Saveurs
1 - 10	Jalhay : concours de Bucheronnage
6	Sart : animation bibliothèque
8	Sart : petit déjeuner OXFAM
8	Solwaster : trail des Nutons
9	Herbiester : brocante aux jouets
9	Surister : vide-dressing
13	Jalhay : animation bibliothèque
15 - 16	Nivezé : kermesse annuelle
15 - 16	Jalhay : rallye JMC
17	Sart : animation bibliothèque
23	Sart : promenade champignons
24	Jalhay : animation bibliothèque
28 - 29	Surister : Soirée théâtre wallon
29	Tiège : souper tartiflette
31	Sart : soirée Halloween

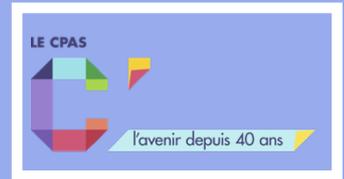
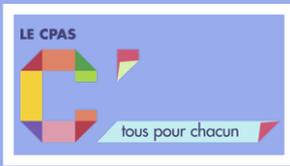
NOVEMBRE	2016
Tout le mois à l'OTJS	Exposition de Nadine COLLARD «Aux portes des Fagnes... en province de Liège»
3	Jalhay : animation bibliothèque
4 - 5 - 6	Sart : 18 ^{ème} salon du vin
4	Sart : ballade contée
5	Solwaster : souper moules
5	Herbiester : saveur en musique
11	Sart-Jalhay : concert patriotique
11-12-13	Jalhay : salon des vins de Bourgogne
17	Sart : animation bibliothèque
19	Jalhay : concert à l'église
19	Sart : promenade «le Wayai»
24	Jalhay : animation bibliothèque
26	Herbiester : souper boudin

DÉCEMBRE	2016
Tout le mois à l'OTJS	Exposition de Cristina GIBILARO & Julia JANSSEN «De toi à moi»
1	Sart : animation bibliothèque
3 - 4	Sart : marché de Noël des «Ateliers créatifs»
8	Sart : animation bibliothèque
10	Tiège : marché de Noël
11	Jalhay : marché de Noël des «Mamans Artisanes»
11	Sart : promenade «Aux portes de l'hiver»
14	Sart : Noël à la bibliothèque
15	Jalhay : animation bibliothèque
17	Herbiester : «Rencontre de Noël»
17	Sart : concert de Noël de la Royale Harmonie Sart-Charneux
21	Jalhay : Noël à la bibliothèque
28	Sart : balade contée

JANVIER	2017
Tout le mois à l'OTJS	Exposition de photos de Réginald Muller et Nathalie Bovy «Greynita»
21	Jalhay : fête du Chou

FEVRIER	2017
Tout le mois à l'OTJS	Exposition de photographies d'Alex Caro «Alexpo Live Vision»
11	Herbiester : Pré-carnaval
12	Jalhay : carnaval des enfants
18	Jalhay : soirée des Rôles
28	Herbiester - Jalhay - Sart - Tiège : Mardi -Gras

MARS	2017
Tout le mois à l'OTJS	Exposition de photographies d'Anne Logist «Chili et Inde»
4	Tiège : Pré-Laetare
5	Herbiester - Jalhay : carnaval
10	Herbiester : soirée de Clôture
11	Sart : Pré-Laetare
17	Sart : soirée des Rôles
18	Jalhay : bal des Prix
19	Sart - Tiège : Laetare



Le CPAS, tout le monde en a déjà entendu parler ! Mais savez-vous exactement comment il fonctionne et les actions qu'il mène ?

Pour répondre à ces questions et pour fêter les 40 ans de la loi organisant le fonctionnement actuel des CPAS, nous vous proposons une

Journée portes ouvertes le vendredi 14 octobre 2016

Programme :

- **Matinée et après-midi (jusqu'à 15h30) :** réservées aux écoles
- **De 16h30 à 19h00 : OUVERT À TOUS**
visite des locaux du CPAS, présentation du cyber espace avec possibilité pour les jeunes de rédiger un CV pour solliciter un job d'étudiant, présentation des actions réalisées par nos différents services, jeux pour enfants et verre de l'amitié accompagné de produits locaux
- **19h00 : OUVERT À TOUS,**
conférence sur le thème: « La succession : comment y voir plus clair »

Nous espérons vous rencontrer nombreux lors de cette journée !



Journée Découverte Entreprises le 2 octobre de 10h00 à 17h00. Participation d'une société fondée par deux Jalhaytois à Goé

Que se passe-t-il derrière les murs d'une entreprise ? Qu'est-ce qu'on y produit ou commercialise ? Comment se déroule le processus de fabrication ? Quelles sont les personnes qui y travaillent ? Le 2 octobre prochain sera l'occasion pour vous de découvrir les coulisses d'une entreprise voisine de la commune et fondée par deux Jalhaytois : Renaud Gilson et Raphael Darimont.

Durlang

Quand un entrepreneur expérimenté dans le domaine des charpentes et toitures allie son talent au savoir-faire d'un consultant en développement d'entreprises, le résultat de cette association donne naissance à une nouvelle entreprise active dans la transformation du bois pour le marché de la construction. Venez découvrir la chaîne du bois depuis la coupe en forêts jusqu'aux applications finales: maisons ossatures bois, charpentes, car-ports, abris, jeux et mobilier d'extérieur,... . Restauration et diverses animations sur place: démonstrations, château gonflable, balades en poneys et plaine de jeux. Adresse de l'entreprise: Rue de l'Invasion 49 à 4834 Goé.

Informations : www.jde.be, www.durlang.com, tel : 087/300.308